



Conseil communal d'Arzier-Le Muids

Rapport de la commission des finances relatif au préavis municipal N° 11/2017 :

Demande de crédit de CHF 20'300.- TTC concernant le remplacement de l'agencement de cuisine de la salle des maîtres de l'école du Centre communal et scolaire d'Arzier – Le Muids

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 14 août 2017 avec Monsieur le Municipal Christian Dugon, puis a délibéré à la suite de cette entrevue. La commission tient à remercier Monsieur Dugon pour sa disponibilité et ses réponses.

1. Remarque préliminaire

En tant que commission des finances, nous nous sommes limités à examiner les questions et enjeux financiers de ce préavis et leurs impacts sur les finances communales. Les questions liées à l'opportunité de cet investissement et à la pertinence des choix de la Municipalité relèvent de la commission ad hoc, au rapport de laquelle nous nous permettons de vous renvoyer.

2. Examen du préavis

Intégration au plan d'investissement : Cet objet ne fait pas partie du plan d'investissements.

Budget : Le montant total du préavis (CHF 20'300) résulte de l'obtention d'offres d'entreprises spécialisées en agencement de cuisine.

Modalités de financement : le financement de ce préavis est prévu par la trésorerie.

Amortissement : l'amortissement de cet investissement s'effectue sur 10 ans.

Risques particuliers liés à cet investissement : Aucun risque financier particulier n'est à envisager sur cet investissement.

Il convient de préciser ici que ces travaux ont été demandés par la direction de l'AISGE, locataire de ces locaux.

Amendements : Aucun.

3. Conclusions

Après en avoir pris connaissance, après en avoir discuté avec la Municipalité et l'avoir examiné et débattu en commission, la commission des finances propose au Conseil communal à l'unanimité d'accepter le préavis municipal No 11/2017 tel que proposé par la Municipalité :

1. D'adopter le préavis municipal N° 11/2017 concernant la demande de crédit de CHF 20'300.- TTC concernant le remplacement de l'agencement de cuisine de la salle des maîtres de l'école du Centre communal et scolaire d'Arzier – Le Muids ;
2. D'accorder un crédit de CHF 20'300.- ;
3. De financer ce dernier par la trésorerie ;
4. D'amortir cet objet sur 10 ans.

Arzier-Le Muids, le 14 août 2017

Demande de crédit de CHF 20'300.- TTC concernant le remplacement de l'agencement de cuisine de la salle des maîtres de l'école du Centre communal et scolaire d'Arzier – Le Muids

Pour la Commission des finances :

Christian BRÜGGER,



Didier HERMANN,

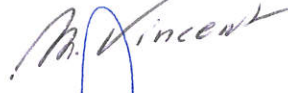


Rapporteur

Michel PANNATIER

excusé

Méliné VINCENT



Jean-Marie WEYER

